



MODALITES DE DEROULEMENT DU PARCOURS EN BILAN DE COMPETENCES

Aucun prérequis n'est exigé pour s'engager dans un parcours en bilan de compétences.

Le parcours en bilan de compétences est une formation individuelle relevant de la formation continue.

Son objectif général est d'analyser et d'évaluer les compétences personnelles et professionnelles du bénéficiaire, ses aptitudes, ses motivations et ses aspirations profondes, dans le but de l'aider à définir un projet professionnel cohérent au regard du marché du travail.

Le parcours en bilan de compétences est encadré en droit français par :

- *Les articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du code du travail*
- *La Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel*
- *Le Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences*

La loi N° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a apporté des précisions sur le cadre réglementaire existant, à savoir :

- . la mention d'une durée légale de 24 heures
- . et le rappel des dispositions existantes sur la finalité du bilan de compétences, les exigences liés au consentement du bénéficiaire, à la transmission et à la propriété des résultats et le secret professionnel auquel sont soumis les prestataires.

*Siège social : 1587, route de Cagnes à VENCE (06140) / E-mail : mediatis-mcf@hotmail.com /
06.63.64.59.84 / SIRET SASU : 84826853800016 - APE : 7022Z / N° d'activité formatrice Région PACA :
93060879106 / www.mediatis-mediation.jimdofree.com*

Le parcours en bilan de compétences peut être engagé
en relation avec un des trois objectifs suivants :

- . Préparer une reconversion professionnelle
- . Evoluer au sein de son entreprise
- . Elaborer ou vérifier la faisabilité d'un nouveau projet professionnel

La durée de l'accompagnement en bilan de compétences varie selon les besoins de la personne. Elle est en moyenne de 12 à 16 heures d'accompagnement avec le prestataire et est généralement répartie sur plusieurs semaines (entre trois semaines et seize semaines maximum).

Le bilan de compétences comprend obligatoirement trois phases menées sous la conduite du prestataire :

. **PHASE 1 : une phase préliminaire** correspondant à un diagnostic préalable de la demande et des besoins spécifiques du bénéficiaire. Ce rendez-vous dure deux heures. Il a pour objet d'analyser votre demande, vos besoins et vos attentes, de déterminer le format le plus adapté à la situation et à vos besoins spécifiques et de définir conjointement les modalités de déroulement du bilan de compétences.

. **PHASE 2 : une phase d'investigation** qui permet la construction du projet professionnel grâce à l'exploration prioritaire des compétences professionnelles, des traits de personnalité dominants, des motivations, des valeurs et des centres d'intérêts personnels et professionnels du bénéficiaire.

. **PHASE 3 : une phase de conclusion** par lequel le prestataire remet en toute confidentialité au bénéficiaire un document de synthèse du parcours effectué. Ce rendez-vous de conclusion dure deux heures.

QUI PEUT BENEFICIER D'UN BILAN DE COMPETENCES ?

Toute personne active peut bénéficier d'un bilan de compétences, notamment :

- les salariés du secteur privé
- les demandeurs d'emploi
- les salariés du secteur public selon un régime spécifique dans des conditions similaires aux salariés du secteur privé

COMMENT FINANCER UN BILAN DE COMPETENCES ?

Plusieurs modes de financement sont possibles en fonction de votre situation personnelle : un financement direct via votre compte CPF, un financement par Pôle Emploi, un financement par votre OPCO d'entreprise, un financement pour les professions libérales ou un financement sur vos fonds personnels.

NOTRE DEMARCHE PERSONNALISEE

MEDIATIS-MCF est en mesure de vous proposer un parcours expert et personnalisé qui répond au Référentiel Qualité QUALIOPi au titre des actions de formation et des bilans de compétences selon le schéma d'intervention suivant :

- . Une démarche progressive et individualisée adaptée à votre rythme et basée sur une méthodologie spécifique en trois (3) phases dans le respect du cadre législatif et du code de déontologie en bilans de compétences**
- . La garantie du respect absolu des règles de neutralité, de confidentialité et de consentement imposées tout au long du parcours**
- . Un accompagnement soutenant en toute bienveillance pour vous permettre d'exprimer pleinement vos compétences, vos aptitudes et vos envies profondes**
- . Un partenariat avec la plateforme d'expertise innovante **CENTRAL TEST** pour la passation des tests de personnalité en ligne dans le respect absolu du consentement du bénéficiaire et des conditions déontologiques impératives de confidentialité et de neutralité / [Central Test - Empowering Talent](#)**

LA SPECIFICITE DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

Notre usage des techniques d'écoute active et de médiation dans ce processus d'accompagnement facilite :

- . la levée de vos peurs et/ou de vos freins éventuels**
- . la verbalisation de vos besoins**
- . et la co-construction d'un plan d'action efficace**

Caroline JOLLY est formée aux premiers secours en santé mentale et est investie auprès de l'ARS PACA sur le sujet de la prévention des risques en entreprise. Elle est en capacité notamment d'apporter un accompagnement expert aux personnes rencontrant une situation d'épuisement professionnel (burn-out).

**NOS PARCOURS EN BILAN DE COMPETENCES SE DEROULENT SELON
TROIS MODALITES POSSIBLES :**

- . EN DISTANCIEL PAR VISIOCONFERENCE ZOOM OU TEAMS**
- . EN MODE MIXTE PRESENTIEL / DISTANCIEL**
- . OU EN PRESENTIEL**

Avantages :

- . Souplesse d'intervention
- . Confidentialité
- . Possible connexion en totalité ou en partie depuis chez vous avec une sécurité sanitaire garantie
- . Adaptation à votre rythme personnel

Les rendez-vous sont proposés prioritairement de manière hebdomadaire pour garantir un accompagnement étroit, un parcours complet et une motivation constante du bénéficiaire tout au long des étapes.

A noter que les rendez-vous sont possibles en soirée et le samedi matin pour les personnes actives.

LE PARCOURS EN BILAN DE COMPETENCE PAR MEDIATIS-MCF

1. LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES GLOBAUX

A l'issue du parcours d'accompagnement, le bénéficiaire sera en capacité de :

- Être acteur de son devenir professionnel
- Réfléchir à une stratégie de carrière
- Explorer une nouvelle orientation professionnelle
- Préparer un projet de reconversion professionnelle
- Réfléchir à un changement de métier
- Valider le choix d'une formation ou d'une VAE
- Valider un projet d'entreprise
- Envisager une transition de carrière

2. LES ETAPES DU PARCOURS PERSONNALISE

UN ENTRETIEN PREALABLE

Nous sommes à votre disposition pour un premier échange gratuit et sans engagement par téléphone ou par visioconférence ZOOM.

Ce premier rendez-vous vous permettra de clarifier avec nous votre objectif de bilan de compétences : réorientation ou reconversion professionnelle, évolution professionnelle ou vérification de projet (formation, VAE, création ou reprise d'entreprise). Il sera également l'occasion d'analyser vos besoins et vos attentes et de définir conjointement les modalités de déroulement du parcours.

A cette issue et après confirmation expresse de votre volonté d'inscription par mail, nous pourrons vous guider dans la mise en place de vos modalités de financement : financement direct via votre compte CPF, financement par Pôle Emploi, financement par votre OPCO, financement des professions libérales ou financement sur vos fonds personnels.

Nous veillons à traiter votre demande avec réactivité.

Le parcours en bilan de compétences débute dans un délai de quinze jours maximum dès validation de votre dossier administratif.

PHASE 1 – PHASE PRELIMINAIRE pour un diagnostic de la demande

Il s'agit de la première étape du parcours. Elle dure deux heures.

Ce premier entretien est destiné à mieux vous connaître et à définir vos attentes :

- Confirmer votre engagement dans la démarche
- Ecouter et analyser la nature de vos besoins et de vos attentes
- Reconstruire votre parcours professionnel
- Définir et valider vos objectifs à court et moyen terme dans le cadre du bilan
- Informer sur les conditions de déroulement du bilan de compétences, la méthodologie et les techniques mises en œuvre
- Outil : Grille d'analyse des besoins

PHASE 2 – PHASE D'INVESTIGATION

Cette phase dure 20 heures au total et se répartit en temps d'accompagnement en visioconférence par le prestataire, temps de passation de tests et temps de travail personnel par le bénéficiaire.

Nous vous accompagnons en démarche miroir pour :

- Analyser vos motivations et vos centres d'intérêts professionnels et personnels
- Identifier et analyser vos compétences et vos aptitudes professionnelles
- Identifier vos traits de personnalité et vos axes de développement personnel
- Déterminer ensemble vos possibilités d'évolution professionnelle
- Aider à la mise en place d'un plan d'action selon des objectifs prédéfinis et réalisables
- Outils : Etude de votre biographie personnelle et professionnelle – Elaboration de votre portefeuille de compétences – Inventaire de personnalité, de fonctionnements relationnels et d'intérêts professionnels grâce à la passation d'un test (PROFIL PRO mettant en convergence traits dominants de la personnalité, intérêts professionnels et métiers) ou plusieurs tests de personnalité (Vocation / Motivation / Quotient Emotionnel / Test Entrepreneur / Profil Management / Profil Vente ...) depuis la plateforme CENTRAL TEST – Travail sur votre système de valeurs et votre identité professionnelle –

Méthodologie de réflexion spécifique basée sur l'écoute active et empathique et les techniques de médiation –

Aide à la définition d'objectifs concrets et réalisables – Enquêtes professionnelles – Confrontation à l'environnement socio-professionnel (recherches des fiches métiers, information sur les fonctions, les secteurs d'activité, les entreprises, les formations, le marché du travail, le réseau professionnel ...) – Elaboration des pistes professionnelles et des possibles domaines d'activités, de métiers en lien avec vos centres d'intérêts, aptitudes, compétences transférables – Aide à la mise en place d'actions concrètes en vue de valider votre projet professionnel

PHASE 3 – PHASE DE CONCLUSION

Cette phase de conclusion dure deux heures.

Son objectif est de faire le point sur la réalisation de votre projet professionnel et le déroulement du parcours en bilan de compétences et de déterminer ensemble les actions à poursuivre.

Lors de cet entretien final, nous vous présentons la synthèse écrite de votre bilan de compétences et une grille d'évaluation finale, documents qui vous sont adressés par mail avec le certificat de réalisation. Ces documents sont strictement confidentiels.

Cet entretien de conclusion permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les ressources et les résultats détaillés au sein de la phase d'investigation
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
- Synthétiser les principales étapes et modalités de la mise en œuvre du ou des projets professionnels (dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi à six mois avec le prestataire)
- Outils : synthèse écrite du bilan de compétences et grille d'évaluation finale

La synthèse reprend les points structurants de la démarche notamment le projet, les atouts pour réussir ainsi que le plan d'action. Ce document est strictement confidentiel.

Méthodes et ressources pédagogiques :

- Une méthode spécifique basée sur les compétences en médiation, en écoute active et empathique et en communication non-violente (bienveillante) de l'intervenante
- Des supports en version numérique pour le travail personnel
- Un partenariat avec la plateforme d'expertise innovante CENTRAL TEST pour la passation des tests de personnalité en ligne dans le respect absolu du consentement du bénéficiaire et des conditions déontologiques impératives de confidentialité et de neutralité / [Central Test - Empowering Talent](#)
- **Un accompagnement personnalisé centré sur l'humain garantissant un taux de parcours complet**
- **Une expertise sur le sujet de la santé mentale et du burn-out en particulier**

Moyens techniques :

- Ordinateur ou écran avec une connexion internet satisfaisante
- Téléchargement de l'application visioconférence ZOOM
- Lieu calme, neutre et confidentiel

Justificatifs de la réalisation effective du parcours :

- Convocations individuelles pour chaque rendez-vous
- Courrier de convocation formalisé pour le premier rendez-vous
- Feuille de présence globale établissant la participation effective du bénéficiaire pendant toute la durée du processus
- Document de synthèse
- Grille d'évaluation finale
- Certificat de réalisation

L'ensemble de ces pièces est adressé par mail.

TARIFICATION :

24 heures réparties sur deux à trois mois en moyenne (maximum de seize semaines)

Calendrier d'intervention personnel et individualisé à définir ensemble

Durée moyenne de l'accompagnement :

12 à 18 heures d'entretiens individuels (à définir ensemble)

Tarif : nous consulter

De 1.400 à 2.200 euros en fonction des modalités d'accompagnement choisies

A VOTRE ECOUTE POUR LE DEMARRAGE DU PROCESSUS ET LA FIXATION DU CALENDRIER D'INTERVENTION

Pour s'inscrire :

Par mail : mediatis-mcf@hotmail.fr

ou par téléphone : Caroline JOLLY - 06.63.64.59.84

Votre demande de parcours est traité avec réactivité pour un démarrage effectif sous quinze jours au plus tard dès validation de votre dossier de financement.

Caroline JOLLY est Référente Handicap et veille à accueillir les demandes des personnes en situation de handicap reconnu et étudier au mieux les possibilités d'aménagement du parcours